**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 13 (1955)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Bibliographie

## La France et l'Unification économique de l'Europe[1]

« Il ne s'agit pas de « faire » l'Europe, ni de la « construire ». L'Europe existe en dehors de nous ; ses centaines de millions d'habitants, ses siècles de civilisation n'ont pas attendu que tel ou tel de nos contemporains vienne la « créer ». Mais l'Occident européen est à un moment de son évolution où les pays qui le composent éprouvent le besoin de se rapprocher, pour mieux poursuivre une œuvre qu'au contraire leur division compromettrait peut-être irrémédiablement. »

Un sentiment de solidarité a déjà fait la force, il y a six siècles, de la civilisation de cette même « presqu'île de l'Asie » et qui était dû à des causes de nature spirituelle et culturelle. Les fondements de ce sentiment commun qui se développe à nouveau même au travers des crises les plus aiguës de la vie politique sont d'une autre nature, et M. E.-G. d'Estaing, dans un style très vivant, montre avec bonheur que cette tendance obéit à une nécessité et domine l'évolution de l'Europe depuis 1945.

Parmi les inconvénients que comporte la division politique de l'Europe, relevons tout d'abord le découpage économique du continent qui est en contradiction avec les exigences d'une économie moderne en pleine expansion.

La faveur dont jouissent les industries nationales permet l'existence d'entreprises marginales qui contribuent à l'élévation des prix, et le consommateur est ainsi victime des droits de douane.

De plus, le fait de favoriser des industries produisant avec des prix de revient soutenus à un niveau élevé signifie un abaissement proportionnel du niveau de vie pour l'ensemble des individus.

A ces désavantages se combinent enfin les conséquences de l'étroitesse des marchés.

Pourquoi donc l'intégration économique qui s'est produite sous Turgot (libéralisation du commerce des blés), puis lors du « Zollverein », ne pourrait-elle pas aussi être étendue à l'ensemble des nations européennes ? Et ceci d'autant plus que les frontières des Etats actuels, au même titre que celles des principautés d'autrefois, ont perdu de leur signification et de leur utilité : constatons simplement que l'avion se rend de Paris à Amsterdam en une heure et demie et survole deux frontières invisibles. En outre, la petitesse des pays devient un obstacle à leur développement : cas extrême, le Luxembourg est trop petit pour l'installation à l'intérieur de ses frontières d'un chemin de fer à traction électrique rentable.

---

[1] D'Estaing Edmond-Giscard : *La France et l'Unification économique de l'Europe.* Editions M.-T. H. Génin, Librairie de Médicis, Paris, 1953, 269 pages.

Une fois les inconvénients de la situation présente signalés, envisageons les avantages offerts par l'unification économique.

La première conséquence est l'organisation en Europe de grands marchés : il n'y a pas, selon M. d'Estaing, de lien obligatoire entre l'étendue des marchés et l'élargissement proportionnel des entreprises ; de vastes marchés permettent simplement aux entreprises d'adopter la dimension la meilleure dans chaque cas. Et recourant aux statistiques du commerce intérieur nord-américain, l'auteur cite les exemples suivants : les maisons de commerce indépendantes aux U.S.A. représentent le 92 % des magasins existants ; le chiffre d'affaires qui y est réalisé comptant pour 78 %. 45 % des ouvriers américains travaillent dans des usines employant moins de 100 personnes.

Nombre des petites firmes : en 1939 : 3.300.000 ; en 1949 : 3.970.000.

| *Profit* | 1939 | 1949 | |
|---|---|---|---|
| *a)* des 100 plus importantes entreprises industrielles . . . . . | 3,7 % | 3,3 % | du revenu national |
| *b)* des moyennes entreprises . . . . . | 4,8 % | 7 % | |

Ainsi les entreprises de toutes dimensions sont viables aux Etats-Unis.

Outre l'adaptation des entreprises, leur spécialisation compte au nombre des conséquences de l'étendue des marchés. Il est évident que si le Liechtenstein, pour reprendre un exemple de M. d'Estaing, voulait monter une fabrique d'avions, il serait obligé de construire une seule usine où seraient fabriquées toutes les pièces, d'où prix de revient élevé, tandis qu'une vaste organisation distribuant le travail à des entreprises spécialisées arrive à de meilleurs résultats.

« Les faux remèdes nationaux. » Sous cette dénomination sont tout d'abord envisagés les systèmes douaniers qui ont pour objet et justification de protéger le marché intérieur et, conséquence paradoxale, conduisent à la pratique du double prix : prix élevé sur le marché national et prix bas sur le marché extérieur.

L'autarcie, autre source de maladaptations, est la conséquence des menaces de guerre et de l'obligation qu'ont certains pays de combler le déficit de leurs balances des comptes en restreignant leurs achats à l'étranger et en fabriquant des produits de remplacement. Le fait qu'un pays entendait développer ses possibilités d'agression le condamnait à l'isolement — ses voisins étant obligés par voie de conséquence de se plier aux mêmes disciplines. Mais, fait nouveau, les pays européens sont résolus à ne plus se battre entre eux : cette volonté n'étant nullement en contradiction avec le programme de réarmement de l'Europe.

« Tant que chaque pays s'est cru... menacé et a cru... qu'il pouvait assumer seul sa défense, le compartimentage économique de l'Europe était inévitable. Du jour où chaque pays constate l'incapacité physique dans laquelle il est de se défendre seul, et où en plus chaque pays décide d'organiser, en union avec ses voisins, une défense militaire commune, l'unification économique de l'Europe non seulement est possible, mais devient indispensable, car elle est justement une des conditions essentielles de la réussite de l'œuvre entreprise. »

« L'Europe est-elle viable ? » L'Europe dispose de richesses matérielles, d'une part et de ressources, d'autre part, qui sont le fruit de l'intelligence et de l'activité humaines. L'assurance et la banque sont des ressources dont ont su tirer parti des pays pauvres en matières premières.

La différence des niveaux de vie est souvent considérée comme un obstacle à l'unification de l'Europe. Mais la comparaison des niveaux de vie des divers habitants du continent n'a pas plus de sens que l'opération consistant à établir le niveau de vie du Parisien en faisant « la moyenne entre une baraque d'Aubervilliers et un hôtel du 16e arrondissement ». De plus, le nivellement du standard de vie est aussi utopique entre les diverses nations de l'Europe qu'il l'est à l'intérieur d'une même nation. Car l'unification de l'Europe, qui est en premier lieu un phénomène économique, ne veut pas dire son « uniformisation ».

Revenons aux richesses matérielles : la création de richesses échangeables parce que désirables est l'instrument du progrès. De plus, l'or étant le type même de produit universellement recherché, on a pu croire que la détention physique des mines métalliques conférait la fortune. Or, l'exemple de l'Espagne montre que la négligence des ressources nées de l'esprit industrieux de l'homme conduit à la ruine. Un phénomène analogue se produit dans les pays où l'on extrait le pétrole actuellement, ces régions restant arriérées du point de vue économique alors que les habitants détiennent les espèces d'une des plus fabuleuses richesses.

Donc, dire que l'Europe n'est pas viable parce qu'elle ne dispose pas de matières premières en suffisance, ou parce qu'elle ne peut se suffire est un non-sens. « Nous ne pouvons concevoir une Europe autarcique, fermée, faisant l'inventaire de ses ressources et se cloisonnant sur le globe terrestre. » Les chances de l'Europe sont liées, il est vrai, d'abord aux richesses et aux ressources dont elle dispose, mais aussi à la façon dont elle les exploitera. « L'extension du marché européen n'a pas pour objectif d'agglutiner entre eux quelques producteurs et quelques consommateurs de plus, mais de donner aux richesses et aux ressources de l'Europe le climat et l'espace qui permettront leur extension maxima, parce que chaque geste européen pourra obtenir avec le minimum d'effort le maximum d'efficacité. »

Faisant suite à l'étude des aspects économiques du problème, une seconde partie présente la question historique du développement de l'Europe et rappelle opportunément quelques événements de l'histoire récente (Plan Marshall, UEP, OECE, Communauté charbon-acier). Toutes ces ententes n'ont tendu qu'à un but : aider les pays européens à relever leurs économies et contribuer à la suppression des obstacles commerciaux et financiers érigés dès la fin du premier conflit mondial.

M. d'Estaing, tirant les leçons des dernières étapes parcourues, s'attarde en particulier à l'étude des statuts gouvernant la Communauté européenne charbon-acier. A titre d'exemple, l'organisation de cette communauté donne lieu principalement à deux sortes de critiques et l'auteur émet le vœu qu'on en tienne compte à l'avenir dans d'autres négocations. Ce sont :

1. La méthode employée dans les négociations, selon laquelle furent tout d'abord définis les pouvoirs dont devait jouir la Haute Autorité, alors qu'il eût été préférable de partir d'un point de vue empirique.

2. La confusion constamment entretenue entre le problème essentiel qui aurait dû être seul envisagé, c'est-à-dire l'unification des marchés, et les problèmes annexes qui ne portent plus sur l'aspect européen des unifications nécessaires, mais sur l'organisation structurelle prévue pour l'industrie.

La défense militaire de l'Europe, sous forme de CED, vient couronner cet exposé, cette étude est d'autant plus actuelle que le problème de la défense militaire de l'Europe est permanent.

L'organisation politique de l'Europe-Unie a fait l'objet des travaux des membres du Conseil de l'Europe : ces questions sont traitées dans le dernier chapitre du présent ouvrage.

« La France et l'Unification économique de l'Europe », bien que datant d'avant le rejet de la CED et destiné à en répandre l'idée auprès du public français, est une œuvre d'actualité, par la mise en évidence de problèmes qui ne trouveront leur solution que dans l'organisation d'une Europe nouvelle, et un document historique, par son rappel des stades d'une évolution dont chacun s'accorde à reconnaître l'utilité.

PAUL-HENRI REYMOND.

## Le Partage des biens de civilisation dans les entreprises [1]

L'Institut technique des salaires compte déjà un certain nombre d'études fort intéressantes sur la question si souvent discutée du calcul des salaires et de la répartition des bénéfices entre le capital et le travail. La dernière publication parue s'inscrit dans le même cercle de préoccupations, mais elle se refuse à aborder le problème de savoir comment la puissance économique pourrait être disputée à ceux qui la détiennent, puisqu'il s'agirait d'une question à la fois juridique et politique. L'Institut se propose plutôt de rechercher une nouvelle méthode qui permettrait de dispenser plus largement la jouissance des biens dont dispose notre société. Par une répartition équitable de ceux-ci, on arrivera à élever le niveau de vie et à mieux répondre au sens de la vie. C'est par le système de la prime collective que l'on parviendra à atteindre ce but.

Les auteurs de cet essai étudient tout d'abord les caractéristiques de la vie collective des entreprises et les tentatives qui ont été faites pour parvenir à améliorer la place de l'ouvrier dans le cadre de cette communauté de travail. Les interviews d'ouvriers, les questionnaires, les œuvres sociales ne sont que des étapes vers la solution la plus équitable, c'est-à-dire la prime qui traduit la part revenant au travailleur manuel pour sa collaboration à la production collective.

Un paragraphe est consacré à la publication du taux de prime, un deuxième à la présentation des calculs, et enfin le troisième, le plus important et le plus fouillé, décrit le contenu du commentaire et la place que celui-ci doit nécessairement occuper au moment du paiement de la prime. De nombreux exemples de commentaires provenant de diverses fabriques illustrent avec à-propos le développement de la pensée des auteurs.

---

[1] Producteurs : *Le partage des biens de civilisation dans les entreprises.* Publication de l'Institut technique des salaires, Paris, 159 pages.

La troisième partie intitulée : « Partage matériel » analyse la nature des primes d'entreprises. Il s'agit d'une forme nouvelle de rémunération qui doit mettre en évidence la finalité de l'entreprise. C'est ici que se place une divergence de vue importante entre la conception du Comité national de la productivité et l'Institut technique des salaires ; celui-ci considère que les primes de rendement individuel devraient être des moyens de partage des résultats de la productivité ; le Comité national de la productivité au contraire voudrait que les systèmes d'intéressement soient des stimulants à la productivité. Sans nous prononcer sur ce conflit, nous pensons qu'il est opportun de le relever.

Les principes de partage des gains de l'entreprise et les lois des primes d'entreprises qui sont au nombre de douze sont les deux objets des derniers paragraphes de la troisième partie.

Dans leurs conclusions, sous le titre : « Conscience de l'entreprise et intelligence de la prime », les auteurs se perdent un peu dans une argumentation qui n'ajoute rien à l'intérêt de leur étude. Nous le regrettons d'autant plus que celle-ci n'avait pas besoin de cela. Cet essai est assez clair en lui-même ; il mériterait une large audience et nous la lui souhaitons.

JEAN GOLAY.

## L'Echange et la Durée [1]

Le Centre d'études économiques, dans sa collection « Etudes et Mémoires », a publié un ouvrage destiné aux spécialistes de la question de l'intérêt et intitulé : *L'Echange et la Durée. Contribution à une théorie générale des taux d'intérêt.* Sachant le rôle essentiel que font jouer à l'intérêt certains économistes, chacun s'entend par conséquent à reconnaître l'importance de cette publication. Celle-ci comprend quatre divisions traitant, la première, des biens et des services, la deuxième, des échanges de services, la troisième, des taux d'intérêt, et enfin la quatrième, d'applications statistiques.

Constatant avec justesse que l'emploi impropre de certains termes a été une des grandes causes de polémiques et d'obscurité, l'auteur, M. J.-C. Antoine, commence par établir certaines conventions de vocabulaire : c'est essentiellement l'objet de la première partie (Des biens et des services). Signalons en particulier l'analyse approfondie des divers types de services rendus par un bien économique et qui précise d'une heureuse façon les notions en vigueur jusqu'ici. Ce premier chapitre est, en dernière analyse, essentiellement consacré à la rénovation de la notion d'efficacité marginale et des théories concernant sa nature et sa détermination.

L'étude de la mesure économique des services aborde sous un jour nouveau les notions de valeur, « rapport marginal de substitution », de taux de rendement, de fonction des étalons de mesure. Après une mise au point du concept de relations économiques et en particulier des divers types d'obligations, des nécessités d'ordre théorique introduisent la généralisation de la notion d'échange. De plus, diverses opérations de prêt sont ensuite analysées au

[1] ANTOINE JEAN-CLAUDE, Dr en droit et Dr ès sciences économiques : *L'Echange et la Durée. Contribution à une théorie générale des taux d'intérêt.* Paris 1953. Librairie Armand Colin, bd Saint-Michel 103, Paris, 5e, 116 pages.

moyen de quelques systèmes d'équations algébriques permettant ainsi de mettre en évidence les composantes de ces opérations. C'est au cours de ces développements que M. J.-C. Antoine établit que « chaque type de créance monétaire d'une durée et d'une incertitude d'exécution définies possède à un moment donné un taux d'intérêt numériquement défini d'une manière unique », contredisant en ceci une thèse connue d'Irving Fisher et de Maurice Allais. Or, suivant ces deux économistes, l'expression du taux de l'intérêt dépendrait du choix d'un étalon : d'où l'importance des recherches que nous étudions en ce moment.

Ensuite, taux d'intérêt, taux d'intérêt spécifique, taux de rendement sont envisagés dans leur relation avec un étalon conventionnel.

Outre les prêts, il existe d'autres occasions d'assumer une incertitude ; certaines conventions ne visent pas à autre chose qu'à transférer une incertitude d'une personne à une autre : cela se fait généralement avec versement d'une prime payée à celle des parties qui assume l'incertitude ; l'exemple le plus courant étant celui de l'assurance. Enfin la notion de loyer, prix des éléments spécifiques d'un flux de services attendus d'un bien, qui s'oppose à la notion d'intérêt, « soulte égalisant la valeur marginale de deux flux de rendements totaux », rend possible l'analyse des différences existant entre les taux d'intérêt stipulés pour des créances n'ayant pas au même degré la négociabilité et autres qualités accessoires. La séparation de ces concepts de « loyer » et de « prêt » permet de plus de faire la preuve que l'expression de « loyer de l'argent » servant à désigner l'intérêt est symptomatique de la confusion actuelle de ces termes.

Mais l'idée maîtresse de ce deuxième chapitre consiste à réintroduire dans l'analyse économique la notion commune d'intérêt — somme stipulée dans les contrats de prêts. Le concept d'efficacité marginale ayant été revu précédemment, l'étude de l'intérêt s'en trouve donc facilitée, la majorité des polémiques qui ont affecté la théorie de l'intérêt étant issue de la confusion de l'efficacité marginale du capital, ou encore du loyer, avec l'intérêt.

En s'appuyant à la fois sur la nouvelle définition de l'intérêt (égal à l'excès de l'efficacité marginale du bien prêté — généralement la monnaie — sur l'efficacité marginale naturelle d'une créance portant sur ce bien) et sur la théorie des estimations d'efficacités, certaines conclusions ont pu être déduites, et qui sont exposées au cours du troisième chapitre. Premièrement, il existe à chaque instant une relation définie entre les différentes catégories de taux d'intérêt, ainsi qu'entre les taux d'intérêt et les autres taux de nature analogue (reports, loyers). Deuxièmement, des analyses particulièrement approfondies montrent que le niveau des taux d'intérêt est lié d'une manière définie à tous les éléments de la vie économique. Enfin des applications statistiques viennent confirmer les conclusions auxquelles l'auteur nous a conduits.

Alliant un remarquable esprit de géométrie à un souci constant de garder le contact avec les réalités juridiques et économiques, M. J.-C. Antoine a, dans l'ouvrage que nous venons de parcourir, exposé avec bonheur des précisions et des innovations dont chaque économiste lui saura gré.

PAUL-HENRI REYMOND.

## Le Bilan dans les sociétés anonymes [1]

S'il fallait encore apporter la preuve indiscutable de la valeur de l'étude systématique de M. Folliet parue pour la première fois en 1913, ne suffirait-il pas de rappeler que 6 éditions se sont succédé depuis lors ? Cet ouvrage est devenu classique ; il est un document fondamental pour celui qui veut approfondir l'étude du bilan et s'initier à la politique financière de la S. A. De nombreuses et très appréciables modifications ont marqué chaque nouvelle édition. Or, depuis qu'a paru la cinquième, d'importantes dispositions légales sont entrées en vigueur : l'arrêté du Conseil fédéral du 8 février 1946 concernant l'estimation des participations permanentes, des créances et autres placements à l'étranger, et la loi fédérale du 1er avril 1949 modifiant les dispositions du code des obligations sur la communauté des créanciers dans les emprunts par obligations, loi applicable aussi à la communauté des porteurs de bons de jouissance. M. Folliet en a largement tenu compte. Mais il ne suffit pas de connaître les modifications apportées à la législation. Il est indispensable d'en examiner les applications. Aux nouveaux problèmes qui se posent, l'auteur propose des solutions étudiées avec soin et choisies dans la vie pratique. Conscient de toute la complexité des bilans des sociétés anonymes, il envisage souvent plusieurs interprétations de la loi et n'a pas craint d'abandonner certaines positions qu'il avait défendues dans de précédentes éditions et qui lui paraissent actuellement dépassées.

L'ouvrage de M. Folliet, toujours actuel grâce entre autres choses à cette remarquable et continuelle mise au point, reste un instrument de travail indispensable à toute personne appelée, de par ses fonctions, à dresser un bilan, à l'analyser, ou qui cherche à saisir les raisons qui engagent telle ou telle société anonyme à pratiquer une politique financière ou fiscale dont le sens échappe à priori. Administrateurs, chefs d'entreprises, juristes, actionnaires, chefs comptables, étudiants, tous consulteront avec profit « Le Bilan dans les sociétés anonymes ».

JEAN GOLAY.

## Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise et espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau international du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel : Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B.I.T. sur demande adressée au Bureau international du Travail, Genève.

---

[1] EDOUARD FOLLIET : *Le bilan dans les sociétés anonymes du point de vue juridique et comptable*. 6e édition, 632 pages, Payot, Lausanne, 1954.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

BLOCH Marc : *Esquisse d'une histoire monétaire de l'Europe.* Ed. A. Colin, Paris 1954, 96 pages.

BOURIEZ-GREGG Françoise : *Les classes sociales aux Etats-Unis.* Ed. A. Colin, Paris 1954, 234 pages.

CHARDONNET J. : *La Sidérurgie française — Progrès ou décadence?* Ed. A. Colin, Paris 1954, 238 pages.

DIETERLEN Pierre : *Quelques enseignements de l'évolution monétaire française de 1948 à 1952.* Ed. A. Colin, Paris 1954, 230 pages.

FOLLIET Edouard : *Le bilan dans les sociétés anonymes du point de vue juridique et comptable.* 6e édition. Payot, Lausanne 1954, 632 pages.

FROMONT Pierre et divers collaborateurs : *La Modernisation de l'agriculture.* Ed. A. Colin, Paris 1954, 235 pages.

JEANNENEY Jean-Marcel : *Les commerces de détail en Europe occidentale.* Ed. A. Colin, Paris 1954, 69 pages.

JEANNENEY Jean-Marcel : *L'Economie alpine.* Publ. par Fondation nationale des Sciences politiques, Paris 1954, 64 pages.

HUNOLD Albert-C. : *The industrial development of Switzerland.* Ed. Rod El Farag, Le Caire 1954, 46 pages.

KADERLI Rudolph-J. : *Das Schweizerische Bankgeschäft.* Ed. Ott, Thoune 1954, 458 pages.

MAGAUD Charles : *L'Economie mondiale et la Nation.* Ed. S. E. D. E. S., Paris 1954, 333 pages.

NEF John-U. : *La guerre et le progrès humain.* Ed. Alsatia, Colmar 1954, 566 pages.

PUBLICATIONS DE :

Banque Nationale Suisse : *Das schweizerische Bankwesen im Jahre 1953.* Ed. Orell Füssli 1954, 276 pages.

Chambre de commerce française pour la Suisse : *Mémento économique franco-suisse 1954-1955.* 168 pages.

O. E. C. E. : *Directives pour l'exécution de l'accord sur l'établissement d'une Union européenne de paiements.* Paris 1954, 30 pages.

— *Le marché des pommes et des poires dans les pays de l'O. E. C. E.* Paris 1954, 37 pages.

— *Le prix de l'électricité et son influence sur le financement des investissements dans l'industrie de l'électricité.* Paris 1954, 65 pages.

— *Le problème de gestion des entreprises — Opinions américaines, opinions européennes.* Paris 1954, 89 pages.

— *Situation et problèmes de l'économie française.* Paris 1954, 17 pages.

— *Situation et problèmes de l'économie des pays du Benelux.* Paris 1954, 26 pages.

— *Situation et problèmes de l'économie de la République fédérale allemande.* Paris 1954, 21 pages.

— *Situation et problèmes de l'économie de la Suède.* Paris 1954, 18 pages.

O. N. U. : *Bulletin économique pour l'Europe.* Vol. 6, n° 3, Genève 1954, 80 pages.

— *Bulletin trimestriel du logement et de la construction pour l'Europe.* Vol. 2, n° 2. Genève 1954, 108 pages.

— *Bulletin trimestriel de statistiques de l'acier pour l'Europe.* Vol. 5, n° 3, Genève 1954, 120 pages.

— *Conférence des Nations Unies sur l'étain 1950-1953.* Résumé des débats. New-York 1954, 27 pages.

— *Economic bulletin for Asia and the Far East.* Vol. 5, n° 2, Bangkok 1954, 64 pages.

— *Growth and stagnation in the european Economy*, de Ingvar Svennilson. Genève 1954, 342 pages.

Reynaud P.-L. : *La psychologie économique.* Ed. M. Rivière, Paris 1954, 260 pages.

Staub Hans : *Le profit des grandes entreprises américaines.* Ed. A. Colin, Paris 1954, 151 pages.

Weibel Jakob : *Der schweizerische Hypothekarkredit.* Ed. P.-G. Keller, Winterthour 1954, 218 pages.